



REGLEMENT CHALLENGE PADD 2018

Un circuit sportif ciblé :

Plus de 60 dates en France pour la discipline la plus pratiquée des sports équestres en compétition, le Saut d'Obstacles !

Fournisseur officiel de la Fédération Française d'Equitation depuis plus de 10 ans, Partenaire officiel des Jeux Equestres Mondiaux à CAEN en 2014, pour la quatrième année consécutive Padd reconduit son circuit amateur :

LE CHALLENGE



1-PRESENTATION et PARTICIPATION :

- Le Challenge PADD se court sur plus de 60 dates en France.
- Les épreuves auront lieu le samedi, le dimanche ou lundi férié.
- Finale à Equita'LYON du 31 octobre 2018 au 04 novembre 2018
- Autorisé à tous les cavaliers possédant une licence Fédérale de Compétition (LFC) AMATEUR en cours de validité.
- Les épreuves se dérouleront sur des Epreuves 115 cm Grand Prix Amateur 1.
- Epreuves soumises aux règlements : général et CSO FFE.
- L'engagement d'un cavalier sur une épreuve PADD implique l'acceptation de ce règlement.

2-ENGAGEMENT et condition de participation :

- Limitation de concurrents : épreuve bloquée à 90 cavaliers par épreuve et par jour. Aucune épreuve ne pourra être dédoublée.
- Chaque cavalier peut participer à toutes les épreuves PADD.
- L'engagement de l'épreuve se fait via le site FFE COMPET.
- 2 participations aux épreuves du challenge PADD 2018 minimum pour pouvoir accéder à la Finale.
- 5 participations à des épreuves nationales et/ou internationales à 130 cm, durant la période allant du 1^{er} janvier 2018 au 25 novembre 2018, autorisées au maximum pour accéder à la Finale ; au-delà, le cavalier sera évincé du classement pour participer à la finale.

3- BAREME et CALCUL DES POINTS

- Epreuve au Barème A, temps Différé.
- A chaque épreuve du Challenge Padd, des points seront attribués au cavalier selon son classement. Voir barème ci-dessous.
- 1 point supplémentaire sera accordé à chaque cavalier prenant le départ.
- Un cavalier peut présenter plusieurs chevaux par épreuve, seul le meilleur résultat sera pris en compte pour le classement général du challenge, les cavaliers suivants remontant au classement pour le calcul des points du challenge.
- A l'issue de la dernière épreuve du Challenge, tous les points seront cumulés pour le classement général.
- Seuls les 50 premiers cavaliers du classement général seront autorisés à participer à la Finale.
- En cas de désistement d'un concurrent figurant sur la liste des 50 finalistes, le cavalier suivant du classement général sera autorisé à participer à la finale et ainsi de suite pour atteindre le nombre de 50 cavaliers.

CLASSEMENT	POINTS
1er	14
2ème	10
3ème	8

4ème	6
5ème	5
6ème	4
7ème	3
8ème	2

+ 1 point supplémentaire pour tous cavaliers prenant le départ.

Exemple : 1ère place 14pts +1 pt= 15pts obtenus Ou 9ème place =1pt

4- DOTATIONS et remise des Prix :

- Padd s'engage financièrement à doubler la dotation des épreuves sélectionnées pour son challenge.
Exemple : organisateur 500€ + PADD 500 € = 1000 € de dotation pour l'épreuve à redistribuer aux cavaliers classés selon le barème défini par le règlement FFE.
- Si le nombre d'engagés est réduit, la dotation totale et entière, quel que soit le nombre de partants, devra malgré tout être redistribuée en le signalant à l'enregistrement des résultats.
(Conformément à l'article du règlement des compétitions FFE 5-11 C : prix et dotations)
- Padd offrira aux 8 premiers cavaliers de l'épreuve, 1 flot, 1 plaque et 250 euros en chèques cadeaux PADD ou lots de valeur équivalente répartis de la façon suivante :

1^{er} : 50 € en chèques cadeaux ou lot de valeur équivalente

2^{ème}: 50 € en chèques cadeaux ou lot de valeur équivalente

3^{ème}: 50 € en chèques cadeaux ou lot de valeur équivalente

4^{ème}: 20 € en chèques cadeaux ou lot de valeur équivalente

5^{ème}: 20 € en chèques cadeaux ou lot de valeur équivalente

6^{ème}: 20 € en chèques cadeaux ou lot de valeur équivalente

7^{ème}: 20 € en chèques cadeaux ou lot de valeur équivalente

8^{ème}: 20 € en chèques cadeaux ou lot de valeur équivalente

5- FINALE DU CHALLENGE :

- Finale ouverte aux 50 meilleurs cavaliers du classement général du challenge ayant participé à 2 épreuves minimum du Challenge PADD 2017 pour se qualifier.
- En cas de désistement d'un concurrent figurant sur la liste des 50 finalistes, le cavalier suivant du classement général sera autorisé à participer à la finale et ainsi de suite pour atteindre le nombre de 50 cavaliers.
- Epreuve sur 2 jours de compétitions à EQUITA'LYON
- Un règlement spécifique précisera les barèmes et dotations de cette finale.
- 5 participations à des épreuves nationales et/ou internationales à 130 cm, pendant la période allant du 1er janvier 2018 au 25 novembre 2018, autorisées au maximum pour accéder à la Finale ; au-delà, le cavalier sera évincé du classement pour participer à la finale.

Pour tout ce qui ne figure pas dans le présent document, il est fait application du Règlement des Compétitions et du règlement spécifique de la FFE en vigueur.